

tous les pouvoirs nécessaires étant donné que tous les états de dépenses devront être présentés chaque année et que le Parlement peut affirmer ses pouvoirs à son gré, tout comme le parlement impérial peut se prononcer au sujet des défenses côtières de l'Angleterre. Désireux de maintenir nos liens avec l'Angleterre, nous devons nous attendre qu'elle exprime les conditions auxquelles elle juge souhaitable de maintenir ces liens. Elle exige que nous participions à notre propre défense et elle nous dit qu'il nous faut à cette fin une milice organisée. On a supposé en Angleterre, de façon générale, que le Canada serait une cause de pertes et un fardeau pour l'empire en temps de guerre. Il croit, au contraire, que le jour viendra où le Dominion sera indépendant de la Grande-Bretagne. Cela est inévitable, à son avis, mais il espère que ce ne sera pas de son vivant. Quelle ligne de conduite faut-il donc suivre dans de telles circonstances? Si la politique préconisée par le député de Châteauguay devait triompher, on aboutirait fatalement à l'annexion aux États-Unis. Il compte bien que cela n'arrivera jamais, mais afin d'éviter que la chose se produise et étant donné la séparation probable du Dominion et de la métropole, la législation doit être établie de façon à préparer une éventuelle existence nationale. Alors que le Dominion est jeune et a besoin de protection, la métropole veut l'abriter derrière son bouclier. Mais entre-temps il est clairement du devoir de la population du Dominion de se prémunir contre un avenir qui ne lui laisserait nul autre choix que l'annexion. Il est résolu à appuyer la proposition du Gouvernement, estimant qu'elle constitue un pas dans la voie qu'il a indiquée; et compte tenu de tous les intérêts supérieurs du pays, il croit que le Gouvernement recevra l'appui que mérite une politique à la fois sage et clairvoyante. (*Acclamations*).

L'hon. M. Johnson soutient qu'on a prétendu que cette mesure résultait d'un marché conclu avec le gouvernement impérial. Mais qui l'a conclu? C'est un marché que, pour sa part, il refuse de ratifier et il souhaite que la Chambre fasse de même en l'absence d'explications plus complètes.

L'hon. M. Chauveau affirme que le député de Sherbrooke a jeté une lumière nouvelle sur tout le débat; oubliant le présent, il envisage l'avenir du Canada et s'il reconnaît que le lien qui nous rattache à l'Angleterre n'est pas éternel, il souhaite tout de même que la rupture de ce lien ne se produise pas de son

vivant. Le député de Sherbrooke voit une alternative s'offrir au Canada: indépendance ou annexion aux États-Unis. Mais il (M. Chauveau) peut affirmer que la race française serait le dernier groupe au pays à vouloir l'annexion. Leur infériorité numérique par rapport à l'autre groupe, porte les gens d'ascendance française à considérer le lien avec l'Angleterre comme une de ses plus précieuses garanties. Bien que le peuple du Dominion vive à l'ombre de son puissant voisin, qui a invité chez lui tous les fibustiers, les Fenians et les bandits du monde, il est de la première importance que le Dominion affirme son existence nationale par des préparatifs qui lui assureront la paix. La population du Dominion élève ses fortifications et prépare ses mouvements non pas pour l'empire, mais afin de bâtir son avenir et d'assurer sa propre prospérité.

M. Connell prononce un très long discours à l'appui de l'amendement. Lui et ses commentants sont on ne peut plus désireux de voir le Dominion prospérer; il constate, malheureusement, que chaque nouveau pas les plonge plus profondément encore dans les dettes et les difficultés, et il n'est donc pas étonnant que la population du Nouveau-Brunswick s'impacient et se sente lésée. A la vérité, elle a été trompée d'à peu près toutes les façons possibles. Au lieu d'être pour elle un bienfait, la Confédération lui a valu des impôts plus élevés, des impôts d'un genre auquel elle n'était pas habituée. A presque toutes les étapes le gouvernement actuel a agi à l'encontre des vues et des sentiments clairement exprimés de la population du Nouveau-Brunswick. Au lieu de se montrer conciliant pour cette partie du pays il a, systématiquement, adopté l'attitude contraire. D'abord, les amis du gouvernement ont fait croire au peuple que la dette du Dominion n'était que la moitié de ce qu'elle est en réalité. Puis on a imposé les droits de douane les moins satisfaisants et les plus fantastiques qui soient. Et enfin, lorsque le gouvernement a voulu appliquer un remède il a pris des mesures vraiment déplorables puisque, sauf à l'égard d'un seul poste—celui qui a trait aux farines et aux céréales panifiables—il a aggravé plutôt qu'il n'a allégé les maux dont on se plaignait. Est-il étonnant, alors, qu'on ait crié de plus en plus fort et fréquemment à l'injustice, en Nouvelle-Écosse? Y a-t-il lieu de s'étonner que ses commettants lui écrivent sans cesse pour lui faire part de leur amère déception en face des piètres résultats de la Confédération? Il a en

[L'hon. M. Galt.]